



« une ressource pour le milieu »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
immédiate

pour diffusion

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 11 mai 2017

Barrage Donnacona : la CBJC se réjouit du retour de la mise en service de la passe migratoire de Cap-Santé

La présence du saumon atlantique dans la rivière Jacques-Cartier dépend de notre capacité à le capturer et à le transporter au-delà de la gorge Déry et des barrages, lui donnant ainsi accès aux frayères essentielles à sa survie. Le barrage Donnacona, propriété d'une filiale d'Algonquin Power & Utilities Corp., possède une passe migratoire avec un système spécialement aménagé pour la capture et le transport des géniteurs. La remise en service de la passe migratoire permet donc à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) de capturer les saumons plus facilement qu'au cours des 3 dernières années. Les installations assurent un minimum de manipulations et donc de stress pour les saumons capturés, augmentant ainsi leur chance de survie.

À la suite de la rupture et au cours des années de reconstruction du barrage, des efforts considérables ont été déployés par tous les partenaires du milieu (gouvernementaux, producteurs hydroélectriques, scientifiques, CBJC) afin d'assurer la survie de la population de saumons dans la rivière Jacques-Cartier. C'est un bel exemple de collaboration des acteurs du milieu qui a porté fruit !

Contrairement à ce que l'on observe sur des ouvrages similaires, il n'y aura pas d'écoulement d'eau par-dessus le seuil (pas de « chute d'eau ») lors de la montaison du saumon, entre juin et septembre, si les débits le permettent. Les chutes d'eau s'écoulant par-dessus les barrages peuvent être des distractions à la migration des saumons qui se dirigent instinctivement vers les courants d'eau les plus forts. En présence de celles-ci, les saumons déploient des efforts inutiles lors d'essais répétitifs pour remonter la rivière au mauvais endroit. La nouvelle gestion des débits favorisera une plus grande attirance des saumons vers la passe migratoire qui est située près de la sortie d'eau des turbines, constituant l'unique chute d'eau. Cette décision a été prise en collaboration avec tous les intervenants dans le but de maximiser l'efficacité des installations et donc, la survie des saumons.

Il est à noter qu'il n'y aura pas d'accueil touristique à la passe migratoire au cours de l'été 2017.

Pour plus d'informations, consultez le www.cbjc.org ou nous joindre au 418-875-1120.

- 30 -

Source :

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)
Tél. : (418) 875-1120 ou ligne sans frais 1-888-875-1120
Courriel : info@cbjc.org